

audiences publiques

Par **missalice**, le **05/10/2004 à 21:19**

bonjour ,
je voudrais savoir comment on peut assister à des procès publics en tribunal de grande instance.
comment en connaitre les jours etc..
enfin quelques détails pratiques...
merci

Par **Olivier**, le **05/10/2004 à 21:26**

Il suffit de passer un coup de fil au greffe, l'entrée est libre.... Sur Nancy normalement le plus intéressant c'est le mardi...

Par **LacunA**, le **24/10/2004 à 18:36**

pas besoin de coup de fil!!!! suffit d'aller au tribunal, dans celui que tu veux : trib correctionnel, de police... mais si t'en a l'occasion choisi un procès en assises, c'est passionnant (les dates des procès d'assises sont généralement affichés sur la porte la cour avec l'indication du crime qui sera jugé)

Par **Stéphanie_C**, le **03/02/2005 à 21:29**

Bonsoir !

Au TGI d'Epinal, les audiences publiques correctionnelles sont :
- le lundi juge unique 8h30
- le mardi collégiale 14h
- le jeudi juge unique 8h30

Le contenu est plus ou moins intéressant suivant les semaines.
Il suffit de se rendre au tribunal à l'heure dite.

Par margo, le 04/02/2005 à 08:28

Oui comme le dit Ln les procès en cour d'assises sont passionnantes, je ne peux pas faire la comparaison avec les TGI ou CA parce que je suis seulement allée en cour d'assises

Mais entendre le réquisitoire de l'avocat général ça vaut vraiment le coup

Dans mon cas c'était un braquage en bande organisée et à main armée. C'est toujours fort intéressant de voir ce qu'on apprend en cours mis en pratique. En plus comme le pénal me passionne... je me suis régalee!!

Par mathou, le 04/02/2005 à 17:03

Je me souviens surtout d'une audience où un pauvre gars était accusé d'avoir jeté un pot de  peinture sur la tête de son voisin et l'avait latté à coups " fléau japonais " 

Tout le monde était plié de rire, magistrats compris, le procureur était tout rouge... et le type, cabotin comme pas deux, s'est mis à chanter I love  jesus en marquant la mesure, puisqu'il

avait du public. Là, le proc l'a chopé et a bien crié 

Mais je crois que je n'ai pas encore le recul suffisant pour les assises. Rien que de voir pleurer la mère d'une petite frappe qui avait piqué un revolver...

Est-ce que les audiences du TI sont intéressantes ? Les profs nous ont dit d'y aller parce que " c'était constructif ".